

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2019-063/PR/MDL portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société Immobilière et d'Aménagement Foncier.

n° 2019-063/PR/MDL

Ministère

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE
L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT,
CHARGÉE DU LOGEMENT

Date de publication

7 mars 2019

Numéro JO

n° 5 du 14/03/2019

Date du numéro

14 mars 2019

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VULa Constitution en date du 15 septembre 1992

VULa Loi Constitutionnelle n°134/AN/06/5ème L du 02 février 2006 portant révision de la Constitution

VULa Loi Constitutionnelle n°215/AN/08/5ème L du 19 janvier 2008 portant révision de la Constitution

VULa Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 19 avril 2010 portant révision de la Constitution

VULa Loi n°02/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des Établissements Publics

VULa Loi n°12/AN/98/4ème L du 11 mars 1998 portant réforme des sociétés d'États, des Sociétés d'Économie Mixte et des Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial

VULa Loi n°143/AN/16/7ème L du 5 avril 2016 portant Code de la bonne gouvernance des entreprises publiques

VULa Loi n°08/AN/18/8ème L du 25 juin 2018 portant création de la Société Immobilière et d'Aménagement Foncier

VULe Décret n°99-0077/PR/MFEN du 8 juin 1999 portant réforme des sociétés d'États, des Sociétés d'Économie Mixte et des Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial

VULe Décret n°2010-041/PR/MEFPCP du 24 mars 2010 relatif au régime juridique des agents comptables des entreprises et établissements publics

VULe Décret n°2001-0012/PRIMEFPCP du 15 janvier 2001 portant règlement général sur la comptabilité publique

VULe Décret n°2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2016-110/PRE du 12 mai 2016 portant nomination des membres du Gouvernement

VULe Décret n°2016-148/PREdu 16 juin 2016 fixant les attributions des Ministères

VULe Décret n°2019-010/PRE/MDMHUEL du 21 janvier 2019 portant organisation et fonctionnement de la Société Immobilière et d'Aménagement Foncier

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Le Conseil d'Administration de la Société Immobilière et d'Aménagement Foncier est composé de neuf (9) représentants désignés comme ci-dessous

-
- Mr RASTAM AHMED AYE, Représentant de la Présidence de la République
 - Mr ALI SILLAYE ABDALLAH, Représentant de la Primature
 - Mr MOHAMED AHMED ABDILLAHI, Représentant du Ministère de rattachement
 - Mr AHMED DJAMA ELMI, Représentant du Ministère de l'Economie et des Finances chargé de l'Industrie
 - Mr ALMIS MOHAMED ABDILLAHI, Représentant du Ministère du Budget
 - Mr DJAMA ALI GUELLEH, Directeur Général de l'EDD
 - Mr MOHAMED FOUAD ABDO, Directeur Général de l'ONEAD
 - Mr ABDOURAHMAN AHMED ALI, Directeur Général de l'ARULOS
 - Mr HABIB IBRAHIM MOHAMED, Directeur de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat. Le Conseil élit en son sein un président et un vice-président lors du Premier Conseil Extraordinaire.

Article 2

Le mandat des membres du Conseil d'Administration est fixé pour une durée de trois (3) ans renouvelables selon la réglementation en vigueur.

Article 3

Le présent arrêté sera enregistré, publié et diffusé partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH